

COMMISSION DES INSTITUTIONS

Déposé le : 18-04-2012

No. : CI-145

Secrétaire : Cécile Drouin

Étude des crédits 2012-2013

Document préparé par :



Commission d'accès
à l'information
du Québec

Pour :

**La Commission des institutions de
l'Assemblée nationale**

Avril 2012

TABLE DES MATIÈRES

Renseignements généraux :

G-1.	Voyages hors Québec	p. 1
G-2.	Voyages en avion et en hélicoptère.....	p. 3
G-3.	Dépenses en publicité (incluant Internet).....	p. 4
G-4.	Liste des dépenses pour l'organisation et la tenue d'événements médiatiques	p. 5
G-5.	Liste ventilée de tous les contrats octroyés	p. 6
G-6.	Liste ventilée de tous les contrats octroyés autorisés par un ministre ou le sous-ministre qui ont fait l'objet d'une autorisation prévue à l'article 17	p. 8
G-7.	Liste ventilée de tous les contrats octroyés par un cabinet ministériel	p. 9
G-8.	Nombre de consultants externes oeuvrant au sein de l'organisme	p. 10
G-9.	Projet de développement informatique de plus de 100 000 \$	p. 11
G-10.	Montant pour 2011-2012 des dépenses suivantes (photocopie, mobilier de bureau, distributeurs d'eau de source, frais de transport, frais d'hébergement, frais de repas, congrès, perfectionnement)	p. 12
G-11.	Montants pour 2011-2012 pour dépenses suivantes (téléphonie cellulaire, ordinateurs portables, iPad, téléavertisseurs).....	p. 13
G-12.	Concernant les effectifs de la CAI de 2009 à 2013	p. 14
	a) Le nombre et la répartition du personnel.....	p. 14
	b) Le nombre total de jours de maladie pris par le personnel	p. 15
	c) Le nombre de personnes ayant des réserves de maladie	p. 16
	d) Le nombre total d'heures supplémentaires	p. 17
	e) Le nombre total de jours de vacances pris par le personnel	p. 18
	f) Le nombre de personnes ayant une réserve de vacances	p. 19
	g) Le nombre de plaintes pour harcèlement psychologique	p. 20
	h) Le nombre et la répartition par catégories d'emploi	p. 21
	i) L'évolution des effectifs réguliers par catégorie d'emploi de 2009 à 2013.....	p. 22
	j) L'évolution du nombre d'employés bénéficiant d'un traitement additionnel	p. 23
	k) Le nombre d'employés bénéficiant d'un traitement supérieur	p. 24
	l) Le nombre de poste par catégories d'emploi et lieu de travail	p. 25
	m) Le niveau des effectifs pour chacune des catégories d'emploi	p. 26
G-13.	Nombre de départs à la retraite de 2011 à 2013.....	p. 27
G-14.	Liste des baux pour les espaces occupés	p. 28
G-15.	Coûts de déménagement, d'aménagement et de travaux effectués dans un cabinet ministériel.....	p. 29
G-16.	Liste du personnel de cabinet de chacun membre du Conseil des ministres	p. 30
G-17.	Liste des sommes versées en 2011-2012 à même le budget discrétionnaire d'un ministre ou d'un organisme.....	p. 31
G-18.	Liste du personnel en disponibilité par catégorie d'emploi	p. 32
G-19.	Le nombre d'occasionnels mis à pied	p. 33
G-20.	Nombre de fonctionnaires affectés au Plan Nord	p. 34
G-21.	Liste du personnel hors structure	p. 35

G-22.	Liste du personnel rémunéré par le ministère et affecté à des organismes autres	p. 36
G-23.	Liste de tous les abonnements de l'organisme à des clubs privés ou autres	p. 37
G-24.	Site Internet de l'organisme	p. 38
G-25.	Nominations par l'organisme	p. 39
G-26.	Dépenses effectuées par l'organisme pour les visites ministérielles en régions	p. 40
G-27.	Demandes d'accès à l'information	p. 41
G-28.	Liste des activités confiées à chaque adjoint parlementaire.....	p. 42
G-29.	Liste des ententes avec le gouvernement fédéral ou une autre province	p. 43
G-30.	Le détail des crédits périmés	p. 44
G-31.	Inventaire complet des services offerts aux citoyens et les tarifs exigés	p. 45
G-32.	Plan de réduction des dépenses de fonctionnement	p. 46
G-33.	Sommes reçues de 2007 à 2012 en provenance du gouvernement fédéral	p. 47
G-34.	Liste des ententes avec des conférences régionales des élus.....	p. 48
G-35.	Ventilation par catégorie d'emploi des primes au rendement et des bonis	p. 49
G-36.	Nombre de primes de départ	p. 50

Renseignements particuliers :

P-15.	Statistiques de la CAI	
	a) Nombre de demandes reçues, réglées etc.....	p. 51
	b) Nombre de causes portées en appel et le verdict	p. 52
	c) Nombre de causes portées en appel en vertu de l'article 34 LAI.....	p. 54
	d) Le délai de traitement des demandes	p. 55
	e) Nombre d'avis demandés à la CAI.....	p. 56
	f) Nombre de demandes d'enquêtes	p. 57
	g) Nombre de plaintes faites à la CAI contre un ministère ou organisme	p. 59
	h) Nombre de demandes d'un ministère ou organisme demandant à la CAI l'autorisation de ne pas répondre à une demande qui lui est adressée.....	p. 60
P-16.	Liste et copie des avis, opinions, commentaires et/ou recommandations de la CAI aux ministères, organismes et suivi accordé	p. 61
P-17.	Montants attribués à la location des locaux de 2010 à 2012	p. 66
P-18.	Nombre d'ententes approuvées par la CAI en vertu de l'article 172 LAI	p. 67
P-19.	Copie des avis finals que la CAI a transmis à un ministère ou organisme	p. 68
P-20.	Nombre d'avis sur les projets de règlement soumis à la CAI	p. 69
P-21.	Nombre de demandes reçues et nombre de demandes accordées pour obtenir une autorisation à des fins de recherche	p. 70
P-22.	Nombre de vérifications effectuées pour 2010 à 2012.....	p. 71
P-23.	Nombre d'enquêtes effectuées pour 2010 à 2012	p. 72

G-1. Liste des voyages hors Québec pour l'année financière 2011-2012 :

- les endroits et dates de départ et de retour;
 - copie des programmes et rapports de mission;
 - les personnes rencontrées;
 - le coût (avec une ventilation par poste : frais de déplacement, d'hébergement, de repas, etc.);
 - le nom des ministres, députés, du personnel de cabinet, des fonctionnaires concernés (avec leur titre) et autres participants (avec leur titre), regroupés par mission;
 - la copie des rapports de mission;
 - pour les organismes, le nom des dirigeants et fonctionnaires concernés;
 - la liste des ententes signées et/ou annoncées, le cas échéant;
 - les détails de ces ententes;
 - les résultats obtenus à ce jour;
 - les investissements annoncés, le cas échéant.
-

1. Toronto, Ontario, le 3 mai 2011
 - Réunion à Toronto du 4 au 6 mai à l'occasion du Sommet canadien sur la protection de la vie privée de l'IAPP. Un panel de discussion informel avec les entreprises était organisé auquel la commissaire à la vie privée du Canada a invité la Commission d'accès à l'information (CAI).
 - 793 \$ (déplacement et repas)
 - Me Marie-Josée Brunelle, avocate-médiatrice
2. Ottawa, Ontario, du 4 au 6 juin 2011
 - Congrès à Ottawa du Conseil des tribunaux administratifs canadiens
 - 659 \$ (déplacement, hébergement et repas)
 - Me Christiane Constant, commissaire
3. Dakar, Sénégal, du 17 au 21 septembre 2011
 - Séminaire et rencontre régionale organisés à Dakar par l'Association francophone des autorités de protection des données personnelles (AFAPDP) présidée par Me Jean Chartier.
 - 3 614 \$ (déplacement, hébergement et repas)
 - Me Jean Chartier, président et Mme Stéphanie Poullin-Régnié, consultante conseillère au président
 - Les dépenses attribuables à Mme Poullin-Régnié ont été assumées en majorité par le ministère des Relations internationales (MRI).
4. Toronto, Ontario, 19 et 20 septembre 2011
 - Conférence à Toronto avec le Canadian Institute (Loi sur le privé)
 - 504 \$ (déplacement, hébergement et repas)
 - Me Christiane Constant, commissaire
5. Ottawa, Ontario, du 3 au 5 octobre 2011
 - Symposium du droit à la vie privée et de l'accès à l'information et 7^e Conférence internationale des commissaires à l'information (CICI)
 - 3 158 \$ (inscription, déplacement, hébergement et repas)
 - Me Christiane Constant, commissaire et Me Teresa Carluccio, commissaire
6. Mexico, Mexique, du 29 octobre au 2 novembre 2011
 - Conférence internationale des autorités de protection des données personnelles et Assemblée générale annuelle de l'Association francophone des autorités de protection des données personnelles (AFAPDP), présidée par Me Jean Chartier. Session fermée de la conférence internationale des autorités de protection des données personnelles, organisée par l'autorité mexicaine de protection des renseignements personnels.
 - 2 281\$ (déplacement, hébergement et repas)
 - Me Jean Chartier, président et Mme Stéphanie Poullin-Régnié, consultante conseillère au président
 - Les dépenses attribuables à Mme Poullin-Régnié ont été assumées par le ministère des Relations internationales (MRI).

7. Toronto, Ontario, les 22 et 23 novembre 2011
 - Réunion pancanadienne « Pan-Canadian Privacy Forum » dans le contexte d'Inforoute Santé Canada. Protection de la vie privée dans le cadre de eHealth et du partage d'information sur la santé entre les provinces et le fédéral.
 - 45 \$ (repas)
 - Louise Ringuette, Analyste-enquêteur
 - Les dépenses en lien avec ce déplacement ont été remboursées en majorité par Inforoute Santé du Canada

8. Paris, France, du 10 au 15 mars 2012
 - Journées des réseaux institutionnels de l'Organisation internationale de la Francophonie.
 - 2 501 \$ (déplacement, hébergement et repas)
 - Me Jean Chartier, président

G-2. Pour chacun des voyages fait en avion ou en hélicoptère par chaque membre du Conseil des ministres, membre des cabinets ministériels au Québec et dirigeant d'organisme, selon le cas, les coûts, les dates et l'itinéraire.

Il n'y a eu aucun voyage en avion ni en hélicoptère au Québec par le dirigeant.

G-3 : Liste des dépenses en publicité (incluant dans Internet), en articles promotionnels et en commandites :

- les sommes dépensées pour l'exercice financier 2011-2012 et les prévisions pour 2012-2013;
 - le nom des firmes de publicité;
 - le mode d'octroi du contrat (soumission publique, sur invitation ou contrat négocié);
 - le nom des fournisseurs, incluant les contrats de photographes;
 - le but visé par chaque dépense;
 - dans le cas d'une commandite, l'organisme bénéficiaire.
-

Fournisseur	Description	Montant
Imprimerie Québécoise	Impression d'affiches et de dépliants	2 150 \$
Play Bac Éditions spéciales	Affiche et droits de reproduction	2 285 \$
Imprimavenue	Impression d'affiches	1 730 \$
		6 165 \$

G-4. Liste des dépenses pour l'organisation et la tenue de conférences de presse, d'événements médiatique, ou l'organisation d'événements :

Organisés par le ministère ou l'organisme :

- les sommes dépensées pour l'exercice financier 2011-2012 et les prévisions pour 2012-2013, ventilées par type d'événements;
- le but visé par chaque dépense;
- le nombre d'événements total ventilé par type d'événements.

Organisés par une firme externe :

- les sommes dépensées pour l'exercice financier 2011-2012 et les prévisions pour 2012-2013, ventilées par type d'événements;
 - le nom de la ou des firmes de publicité;
 - le mode d'octroi du contrat (soumission publique, sur invitation ou contrat négocié);
 - le nom des fournisseurs, incluant les contrats de photographies, de vidéos, etc. ;
 - le but visé par chaque dépense;
 - le nombre d'événements ventilé par type d'événements.
-

Les commissaires à l'information et à la protection de la vie privée du Canada se rencontrent chaque année dans une province différente pour discuter des principaux enjeux et définir de nouvelles orientations en matière d'accès à l'information et de protection des renseignements personnels.

Il s'agit d'une rencontre annuelle qui accueille des participants de toutes les provinces du Canada ainsi que des territoires en plus de participants des autorités fédérales.

La rencontre de 2011 a eu lieu les 31 août, 1^{er} et 2 septembre à Québec et a permis d'accueillir 27 participants.

Cette rencontre a été organisée par les ressources internes de la Commission, en collaboration avec le Secrétariat aux affaires intergouvernementales canadiennes (SAIC).

Une contribution était demandée à chaque participant et ils assumaient eux-mêmes leurs frais de déplacement et d'hébergement. La Commission, en tant qu'hôtesse de l'événement, a assumé un montant total de 5 902 \$.

G-5. Liste ventilée par bénéficiaire et par mode d'octroi (soumission publique, sur invitation ou contrat négocié) de tous les contrats octroyés par un ministère ou un organisme en 2011-2012 en indiquant :

- le nom du professionnel ou de la firme;
- le nom de tous les sous-traitants associés au contrat, le mandat et le résultat (rapport ou document final);
- le coût;
- l'échéancier;
- dans le cas d'octroi par soumission, fournir le nom des soumissionnaires et le montant des soumissions.

BELL CANADA

- Publications dans les pages bleues;
- **Montant dépensé : 3 214 \$**

CH-KAY TRADUCTIONS INC.

- Traduction vers l'anglais de divers documents de la Commission ;
- **Montant dépensé : 7 838 \$**

COMMUNICATIONS DEMO

- Frais de production de la revue de presse écrite (quotidiens, hebdomadaires et périodiques) ;
- **Montant dépensé : 8 423 \$**

COMPLYS TECHNOLOGIES INC.

- Support annuel et service informatique spécialisé pour le logiciel de sécurité GWAVA ;
- **Montant dépensé : 2 760 \$**

COPIEXPRESS ENR.

- Impression de 150 copies du rapport quinquennal de la Commission;
- **Montant dépensé : 1 661 \$**

DAVE RICHARD

- Refonte du site internet de la Commission.
- **Montant dépensé : 5 625 \$**

FABIEN GAGNON M.D.

- Expertise médicale;
- **Montant dépensé : 1 750 \$**

FAIRMONT LE CHÂTEAU FRONTENAC

- Tenue de la rencontre annuelle Fédérale-Provinciale-Territoriale des commissaires à l'information et à la protection de la vie privée ;
- **Montant dépensé : 10 149 \$** (dépenses nettes supportées par la Commission de 5 902 \$ pour l'ensemble de l'événement, voir à cet effet la réponse fournie à la question G-4)

FLORA NIGHTINGALE ENR.

- Contrat annuel d'entretien des plantes d'intérieur – bureau de Montréal ;
- **Montant dépensé : 1 961 \$**

FOLIA DESIGN INC.

- Contrat annuel d'entretien des plantes d'intérieur – bureau de Québec ;
- **Montant dépensé : 1 174 \$**

IMPRIMERIE QUÉBÉCOISE

- Impression de 5 000 dépliants et 1 000 affiches « *Internet, c'est moi qui décide* »;
- **Montant dépensé : 2 150 \$**

IMPRIMA VENUE

- Impression de 2 000 affiches;
- **Montant dépensé : 1 730 \$**

INFO GLOBE

- Analyse et recommandations concernant l'architecture technologique de la Commission ;
- **Montant dépensé : 5 828 \$**

LA TRAME ASTUCES GRAPHIQUES

- Conception graphique et réalisation de la mise en page du rapport quinquennal de la Commission ;
- **Montant dépensé : 6 100 \$**

LA TRAME ASTUCES GRAPHIQUES

- Conception graphique et réalisation de la mise en page du rapport annuel de la Commission ;
- **Montant dépensé : 5 800 \$**

PLAY BAC ÉDITIONS SPÉCIALES

- Modification d'affiche et acquisition de droits de reproduction ;
- **Montant dépensé : 2 285 \$**

SOLUTION VICTRIX

- Divers services professionnels spécialisés en informatiques selon des besoins ponctuels ;
- **Montant dépensé : 3 313 \$**

SOLUTION VICTRIX

- Procéder à un audit de sécurité et à des tests d'intrusions en regard de l'infrastructure technologique de la Commission;
- **Montant dépensé : 11 200 \$**

STÉPHANIE POUILLIN-RÉGNIÉ

- Procéder à l'organisation, au suivi du déroulement et à la rédaction des rapports concernant la participation du président de la Commission au Séminaire de formation de l'Association francophone des autorités de protection des renseignements personnels (AFAPDP) qui s'est tenue à Dakar du 19 au 21 septembre 2011 et à la Conférence internationale en matière de protection de la vie privée qui s'est tenue à Mexico du 31 octobre au 3 novembre 2011.
- **Montant dépensé : 24 180 \$**

TÉLÉLANGUES INTERNATIONAL LTÉE

- Formation en langue anglaise ;
- **Montant dépensé : 1 720 \$**

TRADUCTION ALAIN GÉLINAS INC.

- Traduction vers l'anglais de divers documents de la Commission ;
- **Montant dépensé : 4 626 \$**

G-6. Liste ventilée par bénéficiaire et par mode d'octroi (soumission publique, sur invitation ou contrat négocié) de tous les contrats octroyés par un ministère ou un organisme en 2011-2012 et qui ont fait l'objet d'une autorisation du sous-ministre, comme il est prévu à l'article 17 de la Loi sur les contrats des organismes publics, en indiquant :

- le nombre d'autorisations;
 - le nom du professionnel ou de la firme faisant l'objet de cet octroi;
 - le nom de tous les sous-traitants associés au contrat et faisant l'objet de cet octroi;
 - le montant accordé;
 - les motifs de la demande.
-

Aucun contrat visé par l'article 17 de la Loi sur les contrats des organismes publics n'a fait l'objet d'une autorisation du président.

G-7. Liste ventilée par bénéficiaire et par mode d'octroi (soumission publique, sur invitation ou contrat négocié) de tous les contrats octroyés par un cabinet ministériel en indiquant :

- le nom du professionnel ou de la firme;
 - le nom de tous les sous-traitants associés au contrat;
 - le mandat et le résultat (rapport ou document final);
 - le coût;
 - l'échéancier
 - dans le cas d'octroi par soumission, le nom des soumissionnaires et le montant des soumissions.
-

Ne s'applique pas à la Commission.

G-8. Le nombre de consultants externes intégrés (nombre de personnes) ou oeuvrant au sein du ministère ou d'un organisme, d'une société et/ou d'une entreprise relevant du ministère.

Cette question ne semble pas pertinente à l'étude des crédits.

G-9. Pour chaque projet de développement informatique de plus de 100 000 dollars initié depuis l'exercice financier 2003-2004 au sein du ministère ou d'un organisme, d'une société et/ou d'une entreprise relevant du ministère :

- le nom du projet;
- la nature du projet;
- l'échéancier;
- le montant initialement prévu pour l'ensemble du projet;
- les plus récentes estimations du coût du projet;
- les sommes totales engagées à ce jour reliées au projet;
- les firmes ou OSBL associés au développement du projet incluant tous les sous-traitants associés au projet, les sommes qui leur ont été versées jusqu'à ce jour et le mode d'octroi du contrat, le cas échéant;
- le pourcentage de réalisation jusqu'à ce jour;
- le nombre de consultants externes intégrés ou oeuvrant au sein du ministère ou d'un organisme, d'une société et/ou d'une entreprise relevant du ministère.
- indiquer si l'étude d'opportunité évaluant les possibilités qu'offre le logiciel libre a été réalisée, telle qu'exigée par la *Politique cadre sur la gestion des ressources informationnelles des organismes publics*.

- **le nom du projet** : Architecture détaillée, réalisation technique et implantation du volet spécifique de la solution Système Intégré de Services des Tribunaux Administratifs (SISTA) à la Commission d'accès à l'information ;
- **la nature du projet** : Modernisation du système de gestion des dossiers de mission de la CAI ;
- **le montant initialement prévu pour l'ensemble du projet** : Le montant initialement prévu au projet est de 1 700 k\$;
- **les plus récentes estimations du coût du projet** : Les plus récentes prévisions concernant ce projet ne prévoient aucun dépassement de coûts ;
- **les sommes totales engagées à ce jour reliées au projet** : les sommes totales engagées à ce jour se chiffrent à 570 k\$
- **les firmes ou OSBL associés au développement du projet incluant tous les sous-traitants associés au projet, les sommes qui leur ont été versées jusqu'à ce jour et le mode d'octroi du contrat, le cas échéant** : Un contrat de 750 k\$ a été attribué par appel d'offres public à la firme Nurun. À ce jour, 381 k\$ ont été versés au fournisseur ;
- **le pourcentage de réalisation jusqu'à ce jour** : La réalisation est complétée à 58 % ;
- **indiquer si l'étude d'opportunité évaluant les possibilités qu'offre le logiciel libre a été réalisée, telle qu'exigée par la Politique cadre sur la gestion des ressources informationnelles des organismes publics** : La Politique cadre sur la gestion des ressources informationnelles des organismes publics n'était pas en vigueur lorsque le projet de développement a été approuvé.

Nous avons cependant fait une analyse comparative des solutions pouvant répondre aux besoins de la CAI dont certaines, développées en logiciels libres. Ces solutions n'ont pas été retenues par la CAI, puisque la CAI n'a pas les ressources internes requises pour supporter une telle solution.

Les choix de logiciels pour SISTA générique incombent à la CLP.

G-10. Pour le cabinet ministériel, pour la Direction générale du ministère (bureau du sous-ministre, des sous-ministres adjoints et associés) et pour les organismes sous l'autorité du ministre, le montant, pour l'année 2011-2012, de chacune des dépenses suivantes :

- la photocopie;
- le mobilier de bureau;
- les distributeurs d'eau de source;
- le remboursement des frais de transport;
- le remboursement des frais d'hébergement;
- le remboursement des frais de repas;
- l'ensemble des dépenses applicables à la participation à des congrès, des colloques et toute session de type perfectionnement ou ressourcement :
 - i. au Québec;
 - ii. à l'extérieur du Québec.

- la photocopie :	6 898 \$
- le mobilier de bureau :	4 191 \$
- distributeurs d'eau de source :	-----
- le remboursement des frais de transport :	
- à l'employé	4 602 \$
- aux entreprises de transport	<u>28 587 \$</u>
	33 189 \$
- le remboursement des frais d'hébergement :	
- à l'employé :	1 918 \$
- aux entreprises de services d'hébergement :	<u>26 020 \$</u>
	27 938 \$
- le remboursement des frais de repas :	13 535 \$
- <u>l'ensemble</u> des dépenses applicables à la participation à des congrès, des colloques et toute session de type perfectionnement ou autre :	
a) au Québec;	33 219 \$
b) à l'extérieur du Québec.	<u>8 478 \$</u>
	41 697 \$

G-11. Pour le cabinet ministériel, pour la Direction générale du ministère (bureau du sous-ministre, des sous-ministres adjoints et associés) et pour les organismes sous l'autorité du ministre, le montant, pour l'année 2011-2012, de chaque dépense reliée à la téléphonie :

- le nombre de téléphones cellulaires, BlackBerry, iPhone ou autre type de téléphone intelligent;
- les coûts d'acquisition des appareils;
- le coût d'utilisation des appareils;
- le nom des fournisseurs;
- le coût des contrats téléphoniques;
- les ordinateurs portables ;
- les iPad ou autre type de tablette électronique ;
- les téléavertisseurs.

Nom des fournisseurs :	Bell	Rogers	Total
Nombre de cellulaires :	1	8	9
Nombre de BlackBerry :	3	0	3
Nombre de iPhone :	0	0	0
Total :	4	8	12

**Total 2011-2012
Pour les 12 appareils**

Coût d'acquisition :	0 \$
Coût d'utilisation des appareils :	1 217 \$
Coût des contrats téléphoniques :	3 818 \$
- Ordinateurs portables :	5 163 \$
- iPad ou autre type de tablette électronique :	0 \$
- Téléavertisseurs :	0 \$

G-12. Concernant les effectifs de chacun des ministères et organismes, et ce, pour 2009-2010, 2010-2011, 2011-2012 ainsi que les prévisions pour 2012-2013 (par établissement pour le ministère de la Santé et des Services sociaux et le réseau de l'Éducation) :

- a) le nombre et la répartition, par tranches d'âge, du personnel masculin et féminin, des personnes handicapées, anglophones, autochtones, des communautés culturelles pour chaque catégorie d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, etc.);

2011-2012 (au 9 mars 2012)

<u>MOINS DE 35 ANS</u>	<u>MASCULIN</u>	<u>FÉMININ</u>	<u>TOTAL</u>	<u>%</u>	<u>PERSONNES</u>			<u>COMMUNAUTÉS</u>
					<u>HANDICAPÉES</u>	<u>ANGLOPHONES</u>	<u>AUTOCHTONES</u>	<u>CULTURELLES</u>
Aucune Catégorie								
Cadres								
Professionnels	2	6	8	16%				
Fonctionnaires	1	2	3	6%				
Sous-total :	3	8	11	22%				
	6%	16%	22%					
<u>35 ANS et +</u>	<u>MASCULIN</u>	<u>FÉMININ</u>	<u>TOTAL</u>	<u>%</u>	<u>PERSONNES</u>			<u>COMMUNAUTÉS</u>
					<u>HANDICAPÉES</u>	<u>ANGLOPHONES</u>	<u>AUTOCHTONES</u>	<u>CULTURELLES</u>
Aucune Catégorie	2	3	5	10%				1
Cadres	3	1	4	8%				
Professionnels	5	11	16	32%				
Fonctionnaires	1	13	14	28%				1
Sous-total :	11	28	39	78%				2
	22%	56%	78%					4%
TOTAL :	14	36	50	100%				2
	28%	72%	100%					4%

G-12. Concernant les effectifs de chacun des ministères et organismes, et ce, pour 2009-2010, 2010-2011, 2011-2012 ainsi que les prévisions pour 2012-2013 (par établissement pour le ministère de la Santé et des Services sociaux et le réseau de l'Éducation) :

b) le nombre total de jours de maladie pris par le personnel;

<u>Année financière</u>	<u>Nombre de jours</u>
2011-2012	390,5

G-12. Concernant les effectifs de chacun des ministères et organismes, et ce, pour 2009-2010, 2010-2011, 2011-2012 ainsi que les prévisions pour 2012-2013 (par établissement pour le ministère de la Santé et des Services sociaux et le réseau de l'Éducation) :

- c) le nombre de personnes ayant dans leur réserve de congés maladie moins de 10 jours, de 10 à 50 jours, de 50 à 100 jours et 100 jours et plus;
-

Cette question ne semble pas pertinente à l'étude des crédits.

G-12. Concernant les effectifs de chacun des ministères et organismes, et ce, pour 2009-2010, 2010-2011, 2011-2012 ainsi que les prévisions pour 2012-2013 (par établissement pour le ministère de la Santé et des Services sociaux et le réseau de l'Éducation) :

- d) le nombre total d'heures supplémentaires travaillées par le personnel et la répartition de la rémunération de ces heures supplémentaires (argent, vacances, etc.);
-

2011-2012 (au 9 mars 2012)

	NOMBRE D'HEURES EFFECTUÉES	NOMBRE D'HEURES PAYÉES	MONTANT (\$)	NOMBRE D'HEURES COMPENSÉES	MONTANT (\$)
TOTAL :	<u>1 561,94</u>	<u>1156,16</u>	<u>39 165,74 \$</u>	<u>405,78</u>	<u>13 014,46 \$</u>

G-12. Concernant les effectifs de chacun des ministères et organismes, et ce, pour 2009-2010, 2010-2011, 2011-2012 ainsi que les prévisions pour 2012-2013 (par établissement pour le ministère de la Santé et des Services sociaux et le réseau de l'Éducation) :

e) le nombre total de jours de vacances pris par le personnel;

2011-2012 (au 9 mars 2012)

	AVRIL	MAI	JUIN	JUIL	AOÛT	SEPT	OCT
SOUS-TOTAL :	54,5	52,0	99,5	211,5	416,0	86,5	29,5
	NOV	DÉC	JANV	FÉV	MARS	TOTAL	
SOUS-TOTAL :	32,5	73,5	68,5	56,0	24,0	1204,0	

G-12. Concernant les effectifs de chacun des ministères et organismes, et ce, pour 2009-2010, 2010-2011, 2011-2012 ainsi que les prévisions pour 2012-2013 (par établissement pour le ministère de la Santé et des Services sociaux et le réseau de l'Éducation) :

- f) le nombre de personnes ayant dans leur réserve de jours de vacances moins de 10 jours, de 10 à 50 jours, de 50 à 100 jours et 100 jours et plus;
-

Cette question ne semble pas pertinente à l'étude des crédits.

G-12. Concernant les effectifs de chacun des ministères et organismes, et ce, pour 2009-2010, 2010-2011, 2011-2012 ainsi que les prévisions pour 2012-2013 (par établissement pour le ministère de la Santé et des Services sociaux et le réseau de l'Éducation) :

g) le nombre de plaintes pour harcèlement psychologique;

Cette question ne semble pas pertinente à l'étude des crédits.

G-12. Concernant les effectifs de chacun des ministères et organismes, et ce, pour 2009-2010, 2010-2011, 2011-2012 ainsi que les prévisions pour 2012-2013 (par établissement pour le ministère de la Santé et des Services sociaux et le réseau de l'Éducation) :

- h) le nombre et la répartition par catégories d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, contractuels) qui reçoit une rémunération du ministère ou d'un organisme relevant du ministère, et qui reçoit également une prestation de retraite d'un régime de retraite du secteur public, parapublic ou des réseaux de la santé et de l'éducation, soit les commissions scolaires, les cégeps, les établissements universitaires, les agences régionales et les établissements hospitaliers;
-

En ce qui a trait à l'information recherchée concernant la liste du personnel, par catégorie d'emploi, qui reçoit une rémunération et une prestation de retraite d'un régime de retraite, **nous vous informons que ces renseignements renferment des renseignements personnels confidentiels au sens de l'article 54 de la Loi sur l'accès.** Le paragraphe 1 de l'article 53 ainsi que le premier alinéa de l'article 59 de cette loi nous obligent à refuser de donner accès à ces renseignements. Par ailleurs, l'amalgame des renseignements recherchés n'a pas un caractère public au sens de l'article 57 de la Loi sur l'accès.

G-12. Concernant les effectifs de chacun des ministères et organismes, et ce, pour 2009-2010, 2010-2011, 2011-2012 ainsi que les prévisions pour 2012-2013 (par établissement pour le ministère de la Santé et des Services sociaux et le réseau de l'Éducation) :

- i) **l'évolution des effectifs réguliers par catégories d'emploi (cadres supérieurs et intermédiaires, professionnels, techniciens, personnel de bureau, ouvriers et agents de la paix) et par leur territoire habituel de travail (centre principal de direction et chacune des régions);**

Répartition des effectifs (au 9 mars 2012)				
	Québec	Montréal	Total	%
Aucune catégorie	2	3	5	10,0%
Cadres	4	0	4	8,0%
Professionnels	19	5	24	48,0%
Fonctionnaires	14	3	17	34,0%
Total	39	11	50	100,0%
	78,0%	22,0%	100,0%	

Répartition des effectifs (au 11 mars 2011)				
	Québec	Montréal	Total	%
Aucune catégorie	1	2	3	6,1%
Cadres	5	0	5	10,2%
Professionnels	20	5	25	51,0%
Fonctionnaires	13	3	16	32,7%
Total	39	10	49	100,0%
	79,6%	20,4%	100,0%	

Répartition des effectifs (au 12 mars 2010)				
	Québec	Montréal	Total	%
Aucune catégorie	2	2	4	8,2%
Cadres	4	0	4	8,2%
Professionnels	16	6	22	44,9%
Fonctionnaires	16	3	19	38,8%
Total	38	11	49	100,0%
	77,6%	22,4%	100,0%	

G-12. Concernant les effectifs de chacun des ministères et organismes, et ce, pour 2009-2010, 2010-2011, 2011-2012 ainsi que les prévisions pour 2012-2013 (par établissement pour le ministère de la Santé et des Services sociaux et le réseau de l'Éducation) :

j) l'évolution du nombre d'employés bénéficiant d'un traitement additionnel en raison de la complexité de la tâche à accomplir;

	Prime expert (10%)	Prime émérite (15%)	Total
Au 2012-03-31	2	0	2
Au 2011-03-31	1	0	1
Au 2010-03-31	2	0	2

G-12. Concernant les effectifs de chacun des ministères et organismes, et ce, pour 2009-2010, 2010-2011, 2011-2012 ainsi que les prévisions pour 2012-2013 (par établissement pour le ministère de la Santé et des Services sociaux et le réseau de l'Éducation) :

- k) le nombre d'employés bénéficiant d'un traitement supérieur à celui normalement prévu pour la tâche qu'ils ont accomplie;**
-

	<u>Nombre d'employés (heures majorées)</u>
Au 31 mars 2012	0
Au 31 mars 2011	2
Au 31 mars 2010	2

G-12. Concernant les effectifs de chacun des ministères et organismes, et ce, pour 2009-2010, 2010-2011, 2011-2012 ainsi que les prévisions pour 2012-2013 (par établissement pour le ministère de la Santé et des Services sociaux et le réseau de l'Éducation) :

- i) le nombre de postes par catégories d'emploi et par leur territoire habituel de travail (centre principal de direction et chacune des régions);**
-

		31-03-2010	31-03-2011	31-03-2012
Québec	Aucune catégorie	3	3	3
	Cadres	4	5	4
	Professionnels	23	24	25
	Fonctionnaires	23	18	18
	Sous-total	53	50	50
Montréal	Aucune catégorie	4	4	4
	Cadres			
	Professionnels	8	10	10
	Fonctionnaires	5	4	4
	Sous-total	17	18	18
TOTAL		70	68	68

G-12. Concernant les effectifs de chacun des ministères et organismes, et ce, pour 2009-2010, 2010-2011, 2011-2012 ainsi que les prévisions pour 2012-2013 (par établissement pour le ministère de la Santé et des Services sociaux et le réseau de l'Éducation) :

- m) le niveau des effectifs pour chacune des catégories d'emploi pour chacun des cinq prochains exercices budgétaires.
-

La réponse à cette question sera transmise par le Conseil du trésor, et ce, pour tous les ministères et organismes.

G-13. Pour chaque ministère et organisme, et ce, par direction :

- nombre de départ à la retraite en 2011-2012;
 - nombre de remplacements effectués en application du plus récent Plan de gestion des ressources humaines;
 - nombre de départs à la retraite prévus pour 2012-2013;
 - nombre de retraités de la fonction publique ou parapublique embauchés pour un ou des contrats.
-

a) le nombre de départs à la retraite en 2011-2012;

Nombre de départs à la retraite en 2011-2012 : 2

b) le nombre de remplacements effectués en application du plus récent Plan de gestion des ressources humaines ;

2 remplacements

Note : Bien que les deux départs à la retraite ont été remplacés compte tenu du caractère stratégique des postes concernés, la Commission a respecté le taux de remplacement des départs à la retraite qui lui est applicable, soit 40 %, en ne comblant pas d'autres postes vacants.

c) le nombre de départs à la retraite prévu en 2012-2013;

Nombre de départs à la retraite prévu en 2012-2013 : 10

Note : Ceci représente le nombre total des employés qui sont éligibles à la retraite sans pénalité au cours de l'année 2012-2013.

d) le nombre de retraités de la fonction publique ou parapublique engagés pour un ou des contrats;

Nombre de retraités engagés : 1

G-14. Liste des baux pour les espaces occupés par les ministères et organismes en indiquant pour chacun d'eux :

- l'emplacement de la location;
 - la superficie du local loué;
 - la superficie réellement occupée;
 - la superficie inoccupée;
 - le coût de location au mètre carré;
 - le coût total de ladite location;
 - les coûts d'aménagement réalisé depuis le 1er avril 2011, la nature des travaux et le ou les bureaux visés;
 - la durée du bail;
 - le propriétaire de l'espace loué;
 - le nom des sous-locataires et les revenus liés à des sous-locations, le cas échéant.
-

Emplacement des locations

- 575, rue Saint-Amable, bureau 1.10 (Québec)
- 500, boulevard René-Lévesque Oues, bureau 18.200 (Montréal)

Superficie des locaux

- Québec : 1 313,55 m²
- Montréal : 452,92 m²

Coût total des locations

- | | |
|-------------------------------|-------------------|
| • Bureau de Québec : | 413 000 \$ |
| • <u>Bureau de Montréal :</u> | <u>159 807 \$</u> |
| Total : | 572 807 \$ |

Coût d'aménagement

- Aucun coût d'aménagement

Durée des baux

- | | |
|---|------------------|
| • Bureau de Québec (date de fin du bail): | 31 décembre 2020 |
| • Bureau de Montréal (date de fin du bail): | 31 mars 2028 |

Propriétaire des espaces loués :

- Montréal : Le Groupe Alfid inc.
- Québec : La Capitale immobilière MFQ inc.

G-15. Coûts de déménagement, d'aménagement et de travaux effectués dans les cabinets ministériels et dans leur bureau de circonscription du 1^{er} avril 2011 à ce jour.

Ne s'applique pas à la Commission.

G-16. Liste du personnel de cabinet de chaque membre du Conseil des ministres durant l'année 2011-2012 en indiquant pour chaque individu :

- la date de l'entrée en fonction et la date de départ, le cas échéant;
 - le titre de la fonction;
 - l'adresse du port d'attache;
 - le traitement annuel ou, selon le cas, les honoraires versés;
 - la prime de départ versée, le cas échéant;
 - la liste du personnel politique, incluant le personnel de soutien, qui fait partie de la fonction publique et de quelle masse salariale il relève;
 - la description de tâches;
 - le montant détaillé des salaires, des honoraires et des contrats donnés par le cabinet depuis le 1^{er} avril 2011;
 - le nombre total d'employés au cabinet;
 - la masse salariale totale par cabinet pour les années 2006-2007, 2007-2008, 2008-2009, 2009-2010, 2010-2011 et 2011-2012;
 - le nom des employés bénéficiant d'un traitement supérieur à celui normalement prévu pour la fonction occupée;
 - s'il a ou non signé les directives du premier ministre intitulées Directive sur la transparence et l'éthique relativement à l'exercice des fonctions du personnel des cabinets de ministre et Directive concernant les règles applicables lors de la cessation d'exercice de certaines fonctions pour l'État.
-

Ne s'applique pas à la Commission.

G-17. Liste des sommes d'argent versées en 2011-2012 à même le budget discrétionnaire du :

- ministre;
 - ministère ou de l'organisme, en indiquant :
 - le nom de l'organisme concerné ou de la personne;
 - la circonscription électorale;
 - le montant attribué;
 - le projet visé et le résultat.
-

Ne s'applique pas à la Commission.

G-18. Liste du personnel en disponibilité par catégories d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, etc.) en indiquant :

- le poste initial ;
 - le salaire ;
 - le poste actuel, s'il y a lieu ;
 - la date de la mise en disponibilité ;
 - les prévisions 2012-2013.
-

La réponse à cette question sera transmise par le Conseil du trésor.

G-19. Pour chaque ministère et organisme, le nombre d'occasionnels mis à pied par catégories d'âge en 2011-2012.

Cette question ne semble pas pertinente à l'étude des crédits.

G-20. Nombre de fonctionnaires et/ou ETC affectés au Plan Nord, pour chaque ministère et organisme.

Cette question ne semble pas pertinente à l'étude des crédits.

G-21. Liste du personnel hors structure, par catégorie d'emploi, (cadres, professionnels, fonctionnaires, etc...) rémunéré par le ministère, mais qui n'occupe aucun poste dans ce ministère :

- le nom de la personne;
 - le poste occupé;
 - le salaire de base et les bonis, le cas échéant;
 - l'assignation initiale;
 - la date de l'assignation hors structure;
 - la date de la fin de l'assignation, s'il y a lieu.
-

La Commission n'a aucun personnel hors structure.

G-22. Liste du personnel rémunéré par le ministère et affecté à des organismes parapublics non gouvernementaux et autres :

- l'assignation initiale;
 - l'assignation actuelle;
 - le salaire de base et les bonis, le cas échéant;
 - la date de la fin de l'assignation, s'il y a lieu.
-

La Commission n'a aucun personnel affecté à des organismes parapublics non gouvernementaux et autres.

G-23. Liste de tous les abonnements du ministère et organismes publics ainsi que le coût de chacun :

- les clubs privés ou autres;
 - les billets de saison, les loges;
 - etc.
-

Aucune dépense n'a été effectuée en 2011-2012 par la Commission auprès de clubs privés ou pour des billets de saison.

G-24. Pour chaque site Internet (incluant ceux des événements ponctuels), et ce, depuis l'existence du site :

- le nom du site Web;
 - le nom de la firme ou des personnes qui ont conçu le site;
 - le coût de construction du site;
 - le coût de l'entretien et de la mise à jour;
 - le responsable du contenu sur le site;
 - la fréquence moyenne des mises à jour;
 - le nombre de visiteurs (hits) par mois;
 - combien de fois le site a-t-il été refait? Quel en a été le coût? Quels sont les critères qui ont justifié les changements?
-

Le nom du site Web

- Site Web de la Commission d'accès à l'information;

Le nom de la firme ou des personnes qui ont conçu le site

- Aliaco inc. en janvier 2002;

Les coûts de construction du site

- 19 500 \$;

Le coût d'entretien et de la mise à jour

- Travail fait par des employés de la Commission;

Le responsable du contenu sur le site

- Mme Isabelle St-Pierre, responsable des communications;

La fréquence moyenne de mise à jour

- Ajout de nouvelles environ une fois par mois;

Nombre de fois que le site a été refait ?

- 1 fois en 2003 (par Mediaprim);

Quel en a été le coût ?

- 4 450 \$;

Quels sont les critères qui ont justifié les changements ?

- Site plus convivial;
- Axé sur les besoins des citoyens;
- Meilleure répartition de l'information.

NOTE : Le site Internet de la Commission d'accès fait actuellement l'objet d'une refonte complète. Le nouveau site sera en ligne à la fin du mois d'avril 2012.

Un contrat à cet effet a donné lieu à des dépenses de 5 625 \$ au cours du dernier exercice (voir la réponse à la question G-5)

G-25. Nominations, depuis le 1^{er} avril 2011, de mandataires, émissaires, négociateurs, médiateurs, commissaires, experts, enquêteurs et, sans en restreindre la portée :

- la liste;
 - les mandats;
 - les contrats;
 - le résultat du travail effectué;
 - les échéances prévues;
 - les sommes impliquées.
-

Ne s'applique pas à la Commission.

G-26. Pour 2011-2012, les dépenses effectuées par ministère pour les visites ou rencontres ministérielles et sous-ministérielles dans les régions du Québec, en ventilant pour chacune des régions.

Ne s'applique pas à la Commission.

G-27. Nombre de demandes d'accès à l'information par ministère et organisme pour 2011-2012

- le montant total facturé et récolté découlant des demandes d'accès à l'information;
 - le nombre de refus (avec mention de la raison ou de l'article);
 - le nombre de demandes ayant été traitées dans un délai de 20 jours;
 - le nombre de demandes ayant été traitées dans un délai de 30 jours.
-

Demands d'accès traitées:	50
Demands d'accès acceptées totalement :	26 (1 demande en attente)
Demands d'accès acceptées partiellement :	7
Demands d'accès refusées :	3
Demands d'accès référées à d'autres organismes :	2
Absence de documents :	12
Demands d'accès traitées dans un délai de 20 jours :	42
Demands d'accès traitées dans un délai de 20 à 30 jours :	8

G-28. La liste de toutes les activités confiées à chaque adjoint parlementaire des membres du Conseil des ministres :

- le coût (déplacements, etc.);
 - le nombre de ressources affectées;
 - le nombre de rencontres;
 - le nombre d'ETC affecté à chaque mandat en indiquant leur fonction et leur titre.
-

Ne s'applique pas à la Commission.

G-29. La liste des ententes et leur nature, signées depuis le 1^{er} avril 2011 entre le ministère ou l'organisme et le gouvernement fédéral et/ou d'autres provinces canadiennes, dont la signature a été permise à la suite d'une autorisation obtenue en vertu des articles 3.11, 3.12 ou 3.12.1 de la Loi sur le ministère du Conseil exécutif ou d'une exclusion obtenue en vertu du premier alinéa de l'article 3.13 de cette même loi.

La réponse à cette question sera transmise par le Secrétariat des Affaires intergouvernementales canadiennes, et ce, pour tous les ministères et organismes.

G-30. Le détail des crédits périmés et des gels de crédits pour chaque ministère et organisme par année budgétaire, et ce, depuis 2003-2004.

La réponse à cette question sera transmise par le Conseil du trésor.

G-31. Tel que prévu dans la Politique de financement des services publics, l'inventaire complet des services que le ministère et des organismes gouvernementaux qui relèvent du ministère offrent aux citoyens et les tarifs qu'ils exigent. Le coût unitaire de chacun de ceux-ci. La liste de tous les revenus autonomes (tarifs, permis, droits, redevances, etc.) du ministère et des organismes gouvernementaux qui relèvent du ministère pour les trois dernières années et les projections pour l'année 2012-2013.

L'information concernant la Politique de financement des services publics sera présentée au rapport annuel 2011-2012 des ministères et organismes gouvernementaux.

G-32. Pour chaque ministère et organisme, une copie du plan de réduction des dépenses de fonctionnement pour 2011-2012 et prévisions 2012-2013.

La réponse à cette question sera transmise par le Conseil du trésor.

G-33. Pour chaque ministère et organisme, les sommes reçues en 2007-2008, 2008-2009, 2009-2010, 2010-2011 et 2011-2012 ainsi que les prévisions pour 2012-2013 et 2013-2014 en provenance du gouvernement fédéral ou d'un autre gouvernement. Indiquer de façon ventilée pour chacun des programmes, ententes ou autres les sommes reçues, la ou les dates des versements et à quelles fins elles ont été consacrées par le ministère ou l'organisme.

Aucun transfert n'a été obtenu du gouvernement fédéral en 2011-2012 pour des programmes ou des fonds.

G-34. Pour chaque ministère ou organisme, la liste des ententes signées depuis le 1^{er} avril 2004 avec une ou des conférences régionales des élus. Indiquer la nature de l'entente, les sommes qui y sont associées, le cas échéant, en vertu de quel programme ces sommes sont allouées, la ou les dates des versements et à quelles fins elles ont été consacrées.

Ne s'applique pas à la Commission.

G-35. Pour chaque ministère et organisme, dont les agences, sociétés d'État, établissements, bureaux, organismes de l'État, comités, conseils, institutions, etc., fournir pour les années financières 2010-2011 et 2011-2012 le montant total et la ventilation par catégorie d'emploi des primes au rendement et des bonis.

**Types de primes et bonus
Versés en 2011-2012**

Juristes (boni et mandats spéciaux)	30 395 \$
<u>Boni pour rendement exceptionnel</u>	<u>1 383 \$</u>
Total	31 778 \$

G-36. Pour chaque ministère et organisme dont les agences, sociétés d'État, établissements, bureaux, organismes de l'État, comités, conseils, institutions, etc., fournir pour les années financières 2010-2011 et 2011-2012 le montant total et la ventilation par catégorie d'emploi des primes de départ incluant des montants versés pour bris de contrat.

Aucune prime de départ n'a été versée pour bris de contrat en 2011-2012.

P-15. Statistiques relatives à la Commission d'accès à l'information pour 2010-2011, 2011-2012. Préciser :

a. le nombre de demandes reçues et réglées;

	2010-2011	2011-2012
<u>Ensemble des activités</u>		
Demandes reçues :	2469	2482
Demandes réglées :	2246	2348
 <u>Section juridictionnelle</u>		
Demandes reçues :	1846	1924
Demandes réglées :	1642	1867
Demandes réglées par le processus de médiation :	1023	1026
 <u>Section de surveillance</u>		
Demandes reçues :	574	478
Demandes réglées :	551	419
 <u>Autres</u>		
Demandes reçues :	49	76
Demandes réglées :	53	62

P-15. Statistiques relatives à la Commission d'accès à l'information pour 2010-2011, 2011-2012. Préciser :

b. le nombre de causes portées en appel et le verdict;

- 1^{er} avril 2010 - 31 mars 2011

COUR DU QUÉBEC

Appels

Accueillis :	4
Rejetés :	10
Désistements :	3

Autres requêtes

Accueillies :	2
---------------------	---

COUR SUPÉRIEURE

Requêtes en révision judiciaire

Rejetées :	2
------------------	---

Autres requêtes

Accordées :	4
-------------------	---

COUR D'APPEL DU QUÉBEC

Permissions d'appel

Rejetées :	2
------------------	---

Appel

Accordé :	1
-----------------	---

Sommaire

COUR DU QUÉBEC		COUR SUPÉRIEURE		COUR D'APPEL DU QUÉBEC	
Décisions rendues		Décisions rendues		Décisions rendues	
Appels	Autres requêtes	Requêtes en révision judiciaire	Autres requêtes	Requêtes en permission d'appel	Appel
14	2	2	4	2	1

- 1^{er} avril 2011 - 31 mars 2012

COUR DU QUÉBEC

Requêtes en permission d'appel

Accueillies :	3
---------------------	---

Appels

Accueilli :	1
Rejetés :	9
Désistements :	2
Cause réglée :	1

Autres requêtes

Accueillies :	6
Rejetées :	6
Désistement :	1

COUR SUPÉRIEURE	
<i>Requête en révision judiciaire</i>	
Rejetée :	1
<i>Autres requêtes</i>	
Accordées :	2
Rejetée :	1
Désistement :	1
COUR D'APPEL DU QUÉBEC	
<i>Permission d'appel</i>	
Rejetée :	1
COUR SUPRÊME DU CANADA	
<i>Permission d'appel</i>	
Rejetée :	1

Sommaire

COUR DU QUÉBEC Décisions rendues			COUR SUPÉRIEURE Décisions rendues		COUR D'APPEL DU QUÉBEC Décision rendue	COUR SUPRÊME DU CANADA Décision rendue
Requêtes en permission d'appel	Appels	Autres requêtes	Requête en révision judiciaire	Autres requêtes	Requête en permission d'appel	Requête en permission d'appel
3	10	12	1	3	1	1

P-15. Statistiques relatives à la Commission d'accès à l'information pour 2010-2011, 2011-2012. Préciser :

- c. **le nombre de causes portées en appel, notamment en vertu de l'article 34;**
-

En 2010-2011 et 2011-2012, aucune décision rendue par la section juridictionnelle portant notamment sur l'article 34 de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels n'a été portée en appel à la Cour du Québec.

P-15. Statistiques relatives à la Commission d'accès à l'information pour 2010-2011, 2011-2012. Préciser :

d. le délai de traitement des demandes;

	2010-2011	2011-2012
Délai moyen de traitement des dossiers juridictionnels clos après audience et avec remise :	744	870
<i>Proportion de dossiers traités dans un délai de :</i>		
- 0 à 1 an :	11%	3%
- 1 à 2 ans :	36%	43%
- plus de 2 ans :	53%	54%
Délai moyen de traitement des dossiers juridictionnels clos après audience et sans remise :	439	434
<i>Proportion de dossiers traités dans un délai de :</i>		
- 0 à 1 an :	43%	26%
- 1 à 2 ans :	50%	73%
- plus de 2 ans :	7%	1%
Délai moyen de traitement des dossiers juridictionnels clos par le processus de médiation :	338	359
<i>Proportion de dossiers réglés dans un délai de :</i>		
- 0 à 1 an :	67%	57%
- 1 à 2 ans :	23%	34%
- plus de 2 ans :	10%	9 %
Délai moyen des délibérés de la section juridictionnelle :	51	43
Délai moyen de traitement des dossiers d'enquête :	423	470
<i>Proportion de dossiers traités dans un délai de :</i>		
- 0 à 1 an :	71%	66%
- 1 à 2 ans :	21%	18%
- plus de 2 ans :	8%	16%
Délai moyen de traitement des dossiers d'autorisation d'accès à des fins d'étude, de recherche ou de statistique :	151	141
<i>Proportion de dossiers traités dans un délai de :</i>		
- 0 à 4 mois :	57%	63 %
- 4 à 8 mois :	25%	23 %
- plus de 8 mois :	18%	14 %

P-15. Statistiques relatives à la Commission d'accès à l'information pour 2010-2011, 2011-2012. Préciser :

- e. **le nombre d'avis demandés à la Commission, par ministère et organisme en indiquant l'objet;**
-

Le nombre d'avis rendus en 2010-2011 est de 38.
Le nombre d'avis rendus en 2011-2012 est de 41.

De plus amples détails sont fournis dans la liste des avis, opinions, commentaires et/ou recommandations que l'on retrouve à la réponse fournie à la question P-16.

P-15. Statistiques relatives à la Commission d'accès à l'information pour 2010-2011, 2011-2012. Préciser :

- f. le nombre de demandes d'enquête en indiquant l'objet, la date de la demande et la date de la conclusion de l'enquête et ses conclusions;
-

En 2010-2011

SECTEUR PRIVÉ

91 enquêtes, à la suite de plaintes ou à l'initiative de la Commission, ont été complétées dans le secteur privé

- 60 de ces cas concernaient une collecte de renseignements personnels
- 17 de ces cas concernaient une communication de renseignements personnels
- 14 de ces cas concernaient des situations autres qu'une collecte ou une communication de renseignements personnels

6 cas ont été examinés dans lesquels la Commission a émis un avis d'intention

SECTEUR PUBLIC

45 enquêtes, à la suite de plaintes ou à l'initiative de la Commission, ont été complétées dans le secteur public

- 26 de ces cas concernaient une collecte de renseignements personnels
- 6 de ces cas concernaient une communication de renseignements personnels
- 2 de ces cas concernaient une collecte et une communication de renseignements personnels
- 11 de ces cas concernaient des situations autres qu'une collecte ou une communication de renseignements personnels

4 cas ont été examinés dans lesquels la Commission a émis un avis d'intention

La Commission a également émis une recommandation dans un dossier concernant une communication de renseignements personnels.

En 2011-2012

SECTEUR PRIVÉ

72 enquêtes, à la suite de plaintes ou à l'initiative de la Commission, ont été complétées dans le secteur privé

- 27 de ces cas concernaient une collecte de renseignements personnels
- 31 de ces cas concernaient une communication de renseignements personnels
- 2 de ces cas concernaient une collecte et une communication de renseignements personnels
- 12 de ces cas concernaient des situations autres qu'une collecte ou une communication de renseignements personnels

La Commission a émis 1 avis d'intention dans le secteur privé lors de l'exercice en plus d'avoir émis 5 ordonnances.

SECTEUR PUBLIC

40 enquêtes, à la suite de plaintes ou à l'initiative de la Commission, ont été complétées dans le secteur public

- 2 de ces cas concernaient une collecte de renseignements personnels
- 17 de ces cas concernaient une communication de renseignements personnels
- 21 de ces cas concernaient des situations autres qu'une collecte ou une communication de renseignements personnels

La Commission a émis une recommandation dans le secteur public au cours de l'exercice.

P-15. Statistiques relatives à la Commission d'accès à l'information pour 2010-2011, 2011-2012. Préciser :

- g. le nombre de plaintes faites à la CAI contre un ministère ou un organisme pour non-respect du délai prescrit pour répondre à une demande d'accès;**
-

En 2010-2011 : 2

En 2011-2012 : 4

P-15. Statistiques relatives à la Commission d'accès à l'information pour 2010-2011, 2011-2012. Préciser :

- h. le nombre de demandes d'un ministère ou d'un organisme demandant à la CAI l'autorisation de ne pas répondre à une demande qui lui est adressée.**
-

En 2010-2011 : 52

En 2011-2012 : 63

P-16. Liste et copie des avis, opinions, commentaires et/ou recommandations de la Commission aux ministères, organismes et suivi accordé pour les années 2010-2011 et 2011-2012.

En 2010-2011

PROJETS DE LOI ET DE RÈGLEMENT (IL Y EN A 7)

- Projet de loi no 48, Code d'éthique et de déontologie des membres de l'Assemblée nationale, le 7 juin 2010, dossier 081099
- Projet de Règlement sur la diffusion de l'information et sur la protection des renseignements personnels applicable aux ordres professionnels, le 18 août 2010, dossier 101297
- Projet de loi modifiant diverses dispositions législatives relatives principalement au secteur financier et édictant la Loi sur les entreprises de services monétaires, le 24 septembre 2010, dossier 101673
- Projet de loi no 109, Loi sur l'éthique et la déontologie en matière municipale, le 13 octobre 2010, dossier 101857
- Projet de loi no 123, Loi sur la fusion de la Société générale de financement du Québec et d'Investissement Québec, le 19 novembre 2010, dossier 102312
- Règlement modifiant le Règlement sur les renseignements devant être transmis par les établissements au ministre de la Santé et des Services sociaux et abrogeant le Règlement sur la transmission de renseignements concernant les victimes de traumatismes majeurs, le 15 février 2011, dossier 110230
- Projet de loi no 6, Loi sur les biens non réclamés, le 7 février 2011, dossier 11 01 66.

ENTENTES (IL Y EN A 10)

- Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport et Régie de l'assurance maladie du Québec, le 19 avril 2010, dossier 100453
- Institut de la statistique du Québec et Régie de l'assurance maladie du Québec, le 19 avril 2010, dossier 100454
- Ville de Montréal et Centre d'aide aux victimes d'actes criminels de Montréal inc., le 19 avril 2010, dossier 092146
- Ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles et Commission des normes du travail, le 19 avril 2010, dossier 100270
- Régie de l'assurance maladie du Québec et les directeurs des établissements de détention du Québec, le 10 juin 2010, dossier 071465
- Régie de l'assurance maladie du Québec et Commission québécoise des libérations conditionnelles, le 10 juin 2010, dossier 092279
- Ministère du Revenu du Québec c. Institut de la statistique du Québec, le 16 juillet 2010, dossier 100939
- Ministère du Revenu du Québec et Institut de la statistique du Québec, le 23 février 2011, dossier 102027

- Ministère du Revenu du Québec et Régie des Rentes du Québec, le 29 mars 2011, dossier 110235
- Ministère de la Santé et des Services sociaux et Société de l'assurance automobile du Québec, le 30 mars 2011, dossier 102542

COLLECTES DE RENSEIGNEMENTS (IL Y EN A 14)

- CSSS Cavendish et Agence métropolitaine de transport et Réseau de transport de Longueuil et Société de transport de Laval et Société de transport de Montréal et Conseil intermunicipal de transport Roussillon et Conseil intermunicipal de transport de Sorel-Varenes et divers conseils intermunicipaux de transport, le 28 avril 2010, dossier 100522
- Entente entre l'Hôpital général juif, l'Agence métropolitaine de transport, le Réseau de transport de Longueuil, la Société de transport de Laval, la Société de transport de Montréal, le Conseil intermunicipal de transport Laurentides, le Conseil régional de transport de Lanaudière, le Conseil intermunicipal de transport Le Richelain, le Conseil intermunicipal de transport Roussillon et le Conseil intermunicipal de transport Sorel-Varenes, le 10 mai 2010, dossier 100598
- Entente entre le Centre hospitalier de l'Université de Montréal, l'Agence métropolitaine de transport, le Réseau de transport de Longueuil, la Société de transport de Laval, la Société de transport de Montréal, le Conseil intermunicipal de transport Laurentides, le Conseil régional de transport de Lanaudière, le Conseil intermunicipal de transport Le Richelain, le Conseil intermunicipal de transport Roussillon et le Conseil intermunicipal de transport Sorel-Varenes, le 10 mai 2010, dossier 100599
- Entente entre la Société immobilière du Québec, l'Agence métropolitaine de transport, le Réseau de transport de Longueuil, la Société de transport de Laval, la Société de transport de Montréal, le Conseil intermunicipal de transport Laurentides, le Conseil régional de transport de Lanaudière, le Conseil intermunicipal de transport Le Richelain, le Conseil intermunicipal de transport Roussillon et le Conseil intermunicipal de transport Sorel-Varenes, le 10 mai 2010, dossier 100596
- Entente entre Transat Tours Canada inc., l'Agence métropolitaine de transport, le Réseau de transport de Longueuil, la Société de transport de Laval, la Société de transport de Montréal, le Conseil intermunicipal de transport Roussillon, le Conseil intermunicipal de transport Sorel-Varenes et divers conseils intermunicipaux de transport, le 14 mai 2010, dossier 100597
- Entente entre la Conférence régionale des élus de Montréal, l'Agence métropolitaine de transport, le Réseau de transport de Longueuil, la Société de transport de Laval, la Société de transport de Montréal, le Conseil intermunicipal de transport Laurentides, le Conseil régional de transport de Lanaudière, le Conseil intermunicipal de transport Le Richelain, le Conseil intermunicipal de transport Roussillon et le Conseil intermunicipal de transport Sorel-Varenes, le 14 mai 2010, dossier 100653
- Architectes de messagerie inc. et Agence métropolitaine de transport et Réseau de transport de Longueuil et Société de transport de Laval et Société de transport de Montréal et Conseil intermunicipal de transport de Roussillon et Conseil intermunicipal de transport Sorel-Varenes et divers conseils intermunicipaux de transport, le 11 août 2010, dossier 101324
- Office municipal d'habitation de Montréal, l'Agence métropolitaine de transport, le Réseau de transport de Longueuil, la Société de transport de Laval, la Société de transport de Montréal, le Conseil intermunicipal de transport Laurentides, le Conseil régional de transport de Lanaudière, le Conseil intermunicipal de transport Le Richelain, le Conseil intermunicipal de transport Roussillon et le Conseil intermunicipal de transport Sorel-Varenes et divers conseils intermunicipaux de transport, le 13 août 2010, dossier 10 13 91
- Ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles et ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale, le 18 octobre 2010, dossier 101676
- L'Autorité des marchés financiers et l'Agence métropolitaine de transport, le Réseau de transport de Longueuil, la Société de transport de Laval, la Société de transport de Montréal, le Conseil intermunicipal de transport Laurentides, le Conseil régional de

transport de Lanaudière, le Conseil intermunicipal de transport Le Richelain, le Conseil intermunicipal de transport Roussillon, le Conseil intermunicipal de transport Sorel-Varennes, le 4 novembre 2010, dossier 101911

- Héma-Québec et l'Agence métropolitaine de transport, le Réseau de transport de Longueuil, la Société de transport de Laval, la Société de transport de Montréal, le Conseil intermunicipal de transport Laurentides, le Conseil régional de transport de Lanaudière, le Conseil intermunicipal de transport Le Richelain, le Conseil intermunicipal de transport Roussillon, le Conseil intermunicipal de transport Sorel-Varennes, le 23 novembre 2010, dossier 102038
- Ministère de la Sécurité publique et la Régie du bâtiment du Québec, le 30 novembre 2010, dossier 102040
- Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport et Commission scolaire de la Jonquière, Collège Marie-de-L'Incarnation et Collège Saint-Bernard, le 19 janvier 2011, dossier 102635
- Régie de l'assurance maladie du Québec et Société de l'assurance automobile du Québec, le 17 février 2011, dossier 110131

CUEILLETTE D'INFORMATIONS (IL Y EN A 1)

- Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport et Équifax, le 14 mai 2010, dossier 100578

DEMANDES D'INFORMATION (IL Y EN A 6)

- Association médicale canadienne, le 26 mai 2010, dossier 100477
- L'Empire, compagnie d'assurance-vie, le 7 juin 2010, dossier 100509
- Société de l'assurance automobile du Québec, le 30 juin 2010, dossier 100675
- Iris-Québec, le 22 juillet 2010, dossier 080908
- Rapport d'activités résultant de la comparaison, du couplage ou de l'appariement des fichiers de renseignements inscrits au Plan d'utilisation au 31 mars 2010 présenté par Revenu Québec, le 25 août 2010, dossier 101325
- Plan d'utilisation des fichiers de renseignements – Mise à jour de juin 2010 présenté par Revenu Québec, le 13 septembre 2010, dossier 101323

En 2011-2012

PROJETS DE LOI ET DE RÈGLEMENT (IL Y EN A 9)

Projet de loi concernant la lutte contre la corruption, le 3 mai 2011, dossier 110837

Projet de loi concernant les paramètres sectoriels de certaines mesures fiscales, le 18 mai 2011, dossier 110994

Projet de décret concernant l'approbation d'un contrat entre l'Autorité des marchés financiers, la Commission des valeurs mobilières de l'Ontario, la British Columbia Securities Commission, l'Alberta Securities Commission et Gartner Canada Co., le 25 mai 2011, dossier 110999

Projet de décret concernant le Règlement modifiant le Règlement sur l'assistance médicale, le 15 juin 2011, dossier 111214

Projet de loi concernant les enquêtes policières indépendantes, le 31 octobre 2011, dossier 112125

Projet de loi concernant le partage de certains renseignements de santé, le 21 novembre 2011, dossier 112261 et le 25 janvier 2012, dossier 1003690

Règlement modifiant le Règlement sur les renseignements devant être transmis par les établissements au ministre de la Santé et des Services sociaux, le 17 janvier 2012, dossier 1003655

Projet de loi visant la modernisation du régime de santé et de sécurité du travail et son application aux domestiques, le 16 mars 2012, dossier 1004068

ENTENTES (IL Y EN A 23)

Institut de la statistique du Québec et Régie de l'assurance maladie du Québec, le 18 avril 2011, dossier 110500

Ministère du Revenu et ministère des Finances, le 27 avril 2011, dossier 110394

Ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale et Agence du revenu du Canada, le 27 avril 2011, dossier 110391

Ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles et ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale, le 13 avril 2011, dossier 110245

Société de l'assurance automobile du Québec et ministère de la Santé et des Services sociaux, le 9 mai 2011, dossier 102542

Ministère du Revenu et Institut de la statistique du Québec, le 9 mai 2011, dossier 102027

Institut de la statistique du Québec et ministère du Revenu, le 20 mai 2011, dossier 110693

Agence du Revenu du Canada et ministère du Revenu, le 26 mai 2011, dossier 110576

Régie de l'assurance maladie du Québec et Société de l'assurance automobile du Québec, le 29 juin 2011, dossier 110729

Ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale et Société d'habitation du Québec, le 19 juillet 2011, dossier 100628

Ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale et Société de l'assurance automobile du Québec, le 29 juillet 2011, dossier 111351

Ministère du Revenu et Institut de la statistique du Québec, le 22 août 2011, dossier 111518

Institut de la statistique du Québec et Régie de l'assurance maladie du Québec, le 6 octobre 2011, dossier 111631

Université Concordia et Collège Dawson, le 25 octobre 2011, dossier 110134

Ministère de la Santé et des Services sociaux et Régie de l'assurance maladie du Québec et Société de l'assurance automobile du Québec, le 15 décembre 2011, dossier 111979

Agence de la santé et des services sociaux de Montréal et Régie de l'assurance maladie du Québec, le 20 décembre 2011, dossier 112085

Agence du Revenu du Québec et Régie de l'assurance maladie du Québec, le 22 décembre 2011, dossier 112191

Agence du Revenu du Québec et Régie de l'assurance maladie du Québec, le 5 janvier 2012, dossier 112192

Société de l'assurance automobile du Québec et Transports Canada, le 11 janvier 2012, dossier 112225

Institut de la statistique du Québec et Régie de l'assurance maladie du Québec, le 1^{er} février 2012, dossier 112540

Ministère de la Santé et des Services sociaux et Régie de l'assurance maladie du Québec, le 9 février 2012, dossier 110790

Régie de l'assurance maladie du Québec et Héma Québec, le 8 février 2012, dossier 1003475

Ministère de la Santé et des Services sociaux et Régie de l'assurance maladie du Québec et Institut national de la santé publique du Québec, le 8 mars 2012, dossier 1003629

COLLECTES DE RENSEIGNEMENTS (IL Y EN A 2)

Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport et Commission scolaire au Cœur-des-Vallées, le 29 avril 2011, dossier 110701

Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport et École secondaire du Verbe Divin et Collège Saint-Alexandre et Institut secondaire Keranna, le 17 août 2011, dossier 111630

CUEILLETES D'INFORMATIONS (IL Y EN A 2)

Ville de Thetford Mines et ASP Construction, le 17 août 2011, dossier 111120

Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport et Iqor Canada ltée, le 17 août 2011, dossier 111154

DEMANDES D'INFORMATIONS (IL Y EN A 4)

Fédération de la santé et des services sociaux – CSN, le 27 juin 2011, dossier 102580

Ministère du Revenu, le 17 novembre 2011, dossier 111495

Hôpital du Sacré-Cœur de Montréal, le 10 février 2012, dossier 111952

Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, le 14 mars 2012, dossier 100471

DOSSIER TECHNOLOGIQUE (IL Y EN A 1)

Régie de l'assurance maladie du Québec, le 2 juin 2011, dossier 101711

P-17. Montants attribués à la location des locaux pour les auditions tenues en dehors des bureaux de la Commission pour les années 2010-2011 et 2011-2012.

2010-2011

COMMISSION DES LÉSIONS PROFESSIONNELLES	
Montréal, salle d'audience :	3 050
En région, salles d'audience :	1 700
AUTRES	
En région, salles d'audience :	<u>2 700</u>
Total :	<u>7 450 \$</u>

2011-2012

COMMISSION DES LÉSIONS PROFESSIONNELLES	
Montréal, salle d'audience :	11 400
En région, salles d'audience :	1 800
AUTRES	
Montréal, salle d'audience :	200
En région, salles d'audience :	<u>847</u>
Total :	<u>14 247 \$</u>

P-18. Nombre d'ententes approuvées, pour les années 2011-2012, par la CAI et qui sont conclues entre les organismes en vertu de l'article 172 en indiquant :

- a. le nom de l'organisme;**
 - b. la nature et/ou l'objet de l'entente;**
 - c. la durée de l'entente;**
-

En 2011-2012, la Commission n'a pas approuvé d'entente conclue en application de l'article 172 de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels.

P-19. Copie des avis finals, pour les années 2010-2011 et 2011-2012, que la CAI transmet à un ministère ou à un organisme gouvernemental visé au premier alinéa de l'article 3 ainsi que des règles, rapports, prescriptions et ordonnances découlant de ses fonctions de surveillance.

La liste des avis rendus par la Commission aux organismes publics visés à l'article 3 de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels se retrouve à la réponse fournie à la question P-16.

P-20. Nombre d'avis, pour les années 2010-2011 et 2011-2012, sur les projets de règlement qui sont soumis en vertu de la présente loi :

- 1) sur les projets d'entente de transfert de renseignements;**
- 2) sur les projets de décrets autorisant l'établissement de fichiers confidentiels;**

Indiquer pour chacun :

- a) le nom de l'organisme ou du ministère;**
 - b) la nature et/ou l'objet du projet de règlement;**
 - c) la durée.**
-

La liste des avis rendus par la Commission se retrouve à la réponse fournie à la question P-16. Le nombre d'avis rendus en 2010-2011 était de 38 et de 41 en 2011-2012.

P-21. Nombre de demandes écrites reçues et le nombre de demandes accordées pour 2010-2011 et 2011-2012, à une personne ou à un organisme afin qu'il puisse recevoir, pour fins d'étude, de recherche ou de statistique, des renseignements personnels contenus dans un fichier de renseignements personnels en indiquant :

- a) le nom de l'organisme ou la personne en demande;
 - b) la nature et/ou l'objet de la demande;
 - c) la durée de l'autorisation;
 - d) l'usage projeté et les fins recherchées;
 - e) les conditions fixées;
 - f) la raison du refus;
-

En 2010-2011

La Commission a traité 157 demandes d'autorisation de recevoir à des fins d'étude, de recherche ou de statistique, communication de renseignements personnels. De ces demandes, 72 étaient des nouvelles demandes, 35 étaient des demandes de modification, 47 étaient des demandes de prolongation et 3 étaient des demandes de modification et de prolongation.

Ces demandes portaient sur des renseignements concernant les domaines suivants :

Santé	117
Éducation	14
Social	9
Agriculture	7
Immigration	5
Judiciaire	3
Main-d'œuvre	2

En 2011-2012

La Commission a traité 150 demandes d'autorisation de recevoir à des fins d'étude, de recherche ou de statistique, communication de renseignements personnels. De ces demandes, 50 étaient des nouvelles demandes, 33 étaient des demandes de modification, 56 étaient des demandes de prolongation et 11 étaient des demandes de modification et de prolongation.

Ces demandes portaient sur des renseignements concernant les domaines suivants :

Santé	98
Éducation	18
Social	10
Agriculture	9
Immigration	6
Services sociaux	3
Santé et services sociaux	3
Sécurité routière	2
Main-d'œuvre	1

P-22. Nombre de vérifications effectuées, pour 2010-2011 et 2011-2012 :

- 1) à la suite d'une plainte;
 - 2) de sa propre initiative;
- Indiquer :
- a) l'objet de la vérification;
 - b) le résultat de la vérification;
 - c) les suites accordées.
-

En 2010-2011

La Commission a complété 14 inspections. 10 de ces inspections concernaient les agents de renseignements personnels, 3 inspections étaient dans le secteur public et 1 inspection était dans le secteur privé.

En 2011-2012

La Commission a complété 13 inspections. 11 de ces inspections concernaient les agents de renseignements personnels, 1 inspection était dans le secteur public et 1 inspection était dans le secteur privé.

P-23. Nombre d'enquêtes effectuées pour 2010-2011 et 2011-2012:

- 3) à la suite d'une plainte;
- 4) de sa propre initiative;

Indiquer :

- a) l'objet de l'enquête;
 - b) le résultat de l'enquête;
 - c) les corrections apportées le cas échéant par le fautif;
-

Les données concernant le traitement des enquêtes par la Commission se retrouvent à la réponse fournie à la question P-15 f).